

RAPPORT MORAL

Régine BRUNY et Florence DENIER-PASQUIER
Co-présidentes



2025, année radieuse pour FNE Anjou

Tout comme il existe une Cité radieuse inspirante en architecture, nous vous proposons d'inscrire cette année 2025 de notre soixantenaire comme une année radieuse pour votre fédération :
« 60 ans au service de l'Anjou ».

Malgré les régressions environnementales qui se sont poursuivies, nous avons inlassablement bâti, projet après projet, les actions de notre soixantenaire dont la remarquable exposition Arbres avec le CAUE.

Trois autres temps forts de cet anniversaire :

Le premier, accueillir le loup, espèce sauvage emblématique, qui fait son retour en Anjou ! Belle occasion pour une opération ludique de sensibilisation des jeunes générations de 6 à 15 ans avec l'organisation d'un concours de dessin intitulé "Loup y es-tu ?".

Le deuxième, face à la crise démocratique, l'organisation d'un débat avec les représentants des pouvoirs publics car les associations sont légitimes pour porter le débat et faire valoir les enjeux écologiques et patrimoniaux pour un monde tout simplement vivable.

Troisième temps fort, 60 ans au service de l'Anjou valaient bien une fête. Avec vous tous, au travers de vos stands et vos présences multiples, elle fut l'occasion d'un rassemblement marquant, joyeux, convivial et fort réussi des défenseurs de l'environnement et du patrimoine dans le département.

Nous poursuivons notre mission sur les arbres en déployant notre inventaire des arbres remarquables du département, en partenariat avec le CAUE et sa plateforme participative S-PASS Territoires et le Conseil Départemental. L'inscription des arbres les plus patrimoniaux à l'observatoire des arbres du Maine-et-Loire du CAUE est une belle reconnaissance.

Après la signature de la Charte de l'arbre par la ville d'Angers en 2024, une nouvelle marche a été franchie en 2025 avec la sollicitation d'Angers Loire Métropole pour une Charte de l'arbre adaptée à son territoire et signée à l'unanimité par les élus.

Un projet pédagogique et citoyen avec le lycée Le Fresne est développé depuis septembre 2025 avec les étudiants en 2ème année de BTS Aménagements Paysagers qui se sont engagés aux côtés de FNE Anjou et la commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire autour du projet ambitieux de recenser et valoriser les plus beaux arbres de la commune.

Et puis, notre précieuse exposition « Arbres remarquables d'Anjou » est présente depuis le 20 novembre 2025 et jusqu'au 24 avril 2026, à la Maison de l'Architecture des Territoires et du Paysage à Angers ; une exposition pédagogique, scientifique, sensible conçue par FNE Anjou et le CAUE qui a bénéficié du soutien de la Fondation Mécène & Loire et du Département. Elle propose une exploration immersive et sensorielle du rôle essentiel joué par les arbres dans nos écosystèmes. Elle sera itinérante à partir de cette année 2026.





Nous avons poursuivi les « Rendez-vous Nature en Anjou », à la découverte des arbres pour mieux les protéger, au travers de balades immersives et la réalisation d'un herbier forestier.

Cet intense activité 2025 a été rendue possible bien sûr, grâce à l'engagement de nos bénévoles, mais aussi de l'accompagnement quotidien de nos deux salariés Flore Pelé et Antoine Héroin à qui nous rendons un hommage appuyé.

Toutes ces activités positives et intenses n'ont pas affaibli notre vigilance. Nous avons ainsi contribué à 16 enquêtes ou consultations publiques sur des projets très divers. Nous avons également obtenu de la justice que la Communauté d'agglomération de Saumur préserve le site Natura 2000 de Méron. Après avoir considéré l'insuffisance de l'évaluation d'incidence environnementale de la zone industrielle de Méron sur le site Natura 2000 « Champagne de Méron », le tribunal a prononcé un sursis à statuer de 12 mois afin de permettre à la collectivité de revoir sa copie et la porter à la hauteur des enjeux.

Enfin en 2025, une trentaine de personnes nous ont questionnés ou alertés sur des atteintes potentielles ou effectives à des arbres ou d'autres atteintes à l'environnement. Ces demandes sont traitées par le groupe Arbres et le groupe Sentinelles de l'environnement, tous les deux très actifs pour répondre à nos concitoyens vigilants.

Dans un contexte de forte pression régressive sur les sujets environnementaux, comme nous vous l'avions annoncé, 2025 s'affiche malgré tout comme une année radieuse.

Merci à vous tous !

